



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 19 avril 2022

LIMITATION PROVISOIRE DES USAGES DE L'EAU

Au vu de l'état de la ressource en eau et suivant les mesures décidées par la Préfète de la Charente, pour le bassin de l'Aume-Couture, le Préfet de la Charente-Maritime, par arrêté de ce jour, a décidé des mesures de limitation des usages de l'eau ci-après :

Mesures nouvelles, à compter du mercredi 20 avril 2022 à 8 heures :

OUGC	Bassin	Mesure de restriction
Saintonge	Gères Devise	Niveau alerte de printemps Les limitations d'usage consistent en une interdiction des prélèvements pour l'irrigation : <ul style="list-style-type: none">- le mercredi de 08 h 00 à 19 h 00- le jeudi de 08 h 00 à 19 h 00- le vendredi de 08 h 00 à 19 h 00- du samedi 08 h 00 au dimanche 19 h 00- le lundi de 08 h 00 à 19 h 00.- le mardi de 08 h 00 à 19 h 00
Cogesteau	Aume-Couture	Levée du niveau alerte

Mesures reconduites, entrées en vigueur le mardi 5 avril 2022 à 8 heures :

OUGC	Bassin	Mesure de restriction
Saintonge	Arnoult	Niveau coupure Interdiction totale des prélèvements à usage d'irrigation sauf cultures dérogatoires accordées

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)

Mesures reconduites, entrées en vigueur le lundi 4 avril 2022 à 8 heures:

OUGC	Bassin	Mesure de restriction
EPMP	Curé Marais Nord Aunis	Niveau vigilance Mesure gérée dans le cadre du protocole de gestion de l'Établissement Public du Marais Poitevin
	Mignon-Courance	

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000

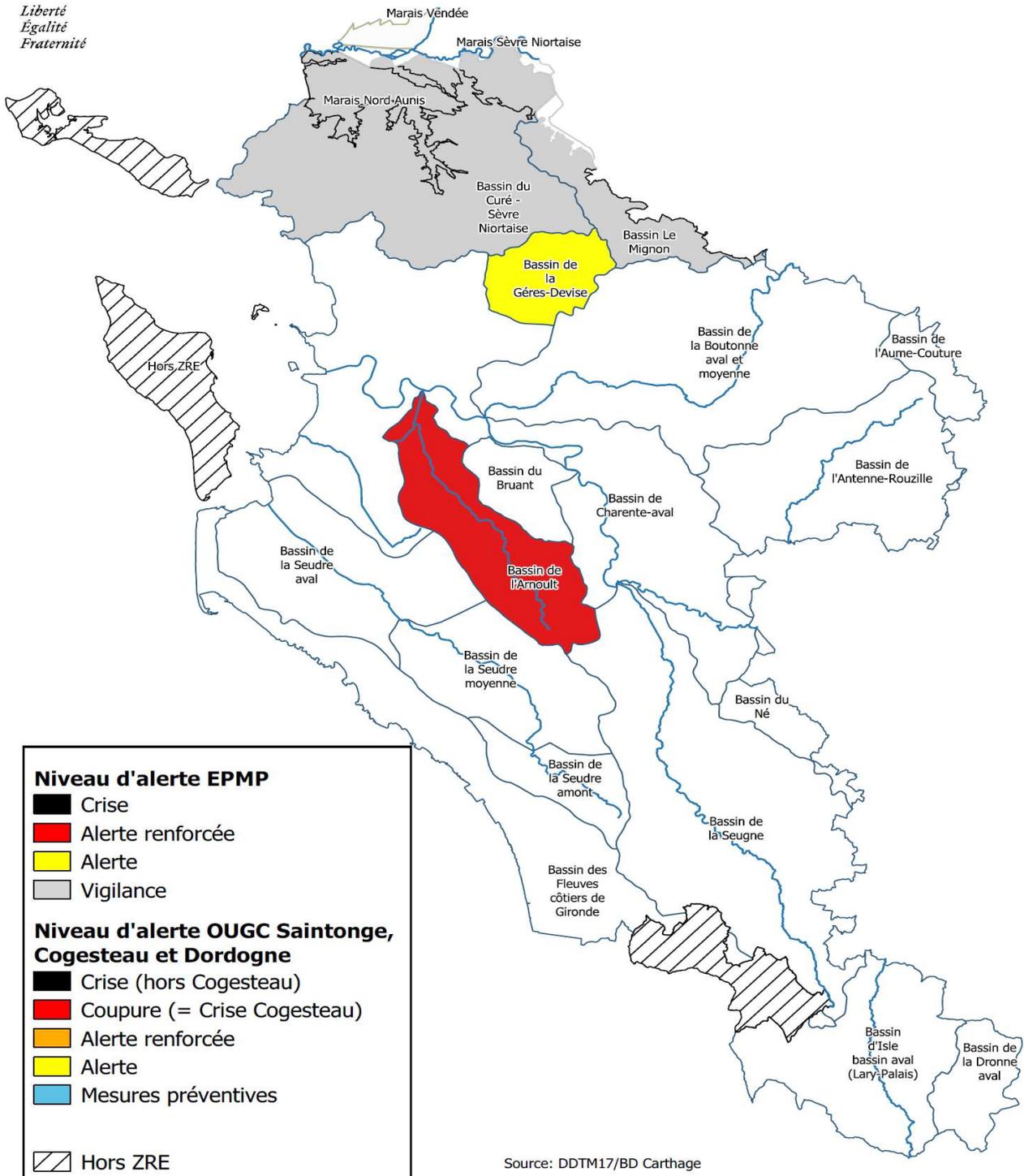
17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Gestion quantitative de l'eau Situation des bassins de Charente-Maritime au 20 avril 2022



Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)